

Anse

informations

Lettre d'information municipale

numéro 288 – Février 2020

SITE INTERNET

www.mairie-anse.fr




Fête des conscrits 2020



Vendredi 21 février

20 h 00 : Défilé humoristique

22 h 30 : Bal organisé par l'Interclasse des Jeunes au Foyer Rural

 Départ Place Général De Gaulle – Avenue de Brianne – Avenue Jean Laval – Avenue de la 1^{ère} armée – Rue du 3 septembre – Route de Lyon – Rue Saint-Jean – Rue du château – Rue du 3 septembre 1944 – Avenue de Brianne
Arrivée Place Général De Gaulle

Le parking d'Ansolia est ouvert pour permettre aux plus grands nombres de stationner leur véhicule.




Dimanche 23 février

11 h 00 : Départ de la Vague des Conscrits

Les Conscrits informent les Ansois que le parcours du défilé passe deux fois devant l'église et route de Lyon

12 h 30 : Vin d'Honneur à l'espace Bertrand

20 h 30 : Bal des Conscrits à Ansolia

 • Départ Place Général De Gaulle – Avenue de Brianne – Avenue Jean Laval – Rue du 3 septembre 1944 – Route de Lyon – Rue du Four Banal – Rue du Château – Rue du 3 septembre 1944 – Route de Lyon – Parking Jean Vacher – Parking Sobeca (Haie d'honneur)
Arrivée Espace Bertrand

Pour profiter pleinement de la « Haie d'honneur », l'arrivée de la Vague se fera par l'avenue Jean Vacher et la haie d'honneur sur le parking Jean Vacher. Nous invitons le public à rejoindre l'espace Bertand par l'avenue Jean Vacher afin de profiter au mieux du défilé.

Nous vous rappelons que par arrêté ministériel les pétards sont strictement interdits sur la voie publique.



Samedi 22 février



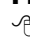
10 h 00 : Cérémonie de la remise du drapeau, salle polyvalente de l'école Marcel-Pagnol.


16 h 30 : Réception en Mairie de Anse.

Le programme reste inchangé, composé par des temps officiels : les visites aux conscrits du foyer de Brianne, des maisons de retraite Michel-Lamy, des clubs de l'amitié ; le dépôt de gerbes aux différents monuments et cimetières ; messe des conscrits en l'église de Anse, réception par Pro'Com et mairies de Ambérieux et Lachassagne.



**Pour tout renseignement
Frédéric Pinard, Président de la 0**

 fryzouil@hotmail.fr

 06 24 39 29 13

Inscriptions dans les écoles maternelles Paul-Cézanne et Ninon-Vallin pour la rentrée 2020 / 2021

Votre enfant aura 3 ans avant le 31 décembre 2020 : il peut être inscrit à l'école maternelle dès la rentrée de septembre 2020.

Vous trouverez ci-dessous toutes les informations pour inscrire pour la première fois votre(vos) enfant(s) dans une école maternelle publique de la commune.

Pièces à fournir pour l'inscription

✍ **Fiche d'inscription scolaire**, remplie : à télécharger sur le site de la Mairie.

✍ **Un justificatif de l'autorité parentale** : copie du livret de famille (pages des parents et de l'enfant concerné).

✍ **Un justificatif de domicile** : copie du justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, bail, facture EDF ou GDF, facture de téléphone fixe, compromis de vente après le délai de rétractation de 10 jours).

✍ **Si vous êtes hébergé(e) chez un tiers** : l'hébergeant doit fournir la copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et la copie de sa carte

d'identité et une attestation sur l'honneur (préciser qu'il vous héberge).

✍ **Un justificatif de vaccination** : copie de la page de vaccination obligatoire (DT polio contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite) du carnet de santé.

Pièce facultative :

Demande de dérogation pour que l'enfant ne fréquente pas l'école l'après-midi : à télécharger sur le site de la Mairie, et à fournir avant la rentrée à la direction de l'école d'affectation lorsque connue.

Le dossier complet doit être retourné en Mairie avant le **29 mars 2020**. Votre établissement d'affectation vous sera communiqué pour le 5 avril 2020, et le certificat de pré-inscription sera disponible en Mairie à partir de cette même date.

Il sera de votre responsabilité de prendre rendez-vous avec la direction de l'école d'affectation pour finaliser l'inscription de votre(vos) enfant(s).

Renseignements et fiches d'inscription sur le site www.mairie-anse.fr

Le conciliateur de justice

En France plus de 120 000 dossiers sont traités par 1894 conciliateurs de justice bénévoles, cette activité témoigne chaque année de l'importance de cette fonction. Les nouvelles réformes législatives qui visent à placer la conciliation et la médiation au coeur de la démarche judiciaire vont donner à la fonction de conciliateur de justice une ampleur nouvelle. Pour faire face à ces besoins nouveaux, le recrutement de 600 nouveaux conciliateurs de justice en France est prévu, mouvement dans lequel s'inscrit pleinement notre région. Ainsi, la cour d'appel de Versailles et l'Association des Conciliateurs de justice accueillent tous les volontaires.



✍ Le rôle du conciliateur

Lorsque surgit un conflit entre deux personnes, le recours au conciliateur de justice est un moyen simple, gratuit, rapide et souvent efficace pour trouver un accord et éviter un procès. Le conciliateur, auxiliaire de justice nommé par le Premier président de la cour d'appel, intervient sur un large éventail de différends

pouvant aller des querelles de voisinage aux litiges de consommation ou de travaux.

✍ Il peut être saisi par une des parties ou sur délégation du juge d'instance. Le conciliateur va tenter d'amener les parties à découvrir par elles-mêmes une solution à leur litige.

✍ Le conciliateur de justice peut intervenir pour des conflits d'ordre civil, commercial, social ou rural tels que :

- problèmes de voisinage, nuisances, bruits. Anomalies et contestations sur la prestation des travaux,
- problèmes entre propriétaires et locataires (état des lieux, retenue de garantie, dette locative...),
- consommateurs, professionnels, artisans, commerçants et toute activité du secteur marchand
- des particuliers pour le recouvrement des dettes ou de sommes d'argent,
- problèmes de mitoyenneté, d'environnement, de clôtures, de végétaux, de servitude,
- problèmes bancaires, assurances, droits sociaux, télécommunications, énergie, organismes de crédits

Il n'est pas possible d'y recourir en matière :

- d'état civil,
- de conflits avec l'administration (il faut alors s'adresser au Défenseur des droits).

✍ Au cours de l'année 2019, le conciliateur, Monsieur Oliet, a reçu 219 personnes domiciliées sur le territoire dont il s'occupe. Il a traité 63 dossiers d'Ansois(e)s relevant de ses compétences.

La permanence du conciliateur se déroule les mardis de 9 h à 12 h sur rendez-vous uniquement auprès de la mairie ☎ 04.74.67.03.84.


Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le lundi 17 février à 20 h, salle du Conseil Municipal.

Etat Civil : les chiffres 2019

Pour l'année 2019, la commune a compté
94 naissances
55 mariages et PACS
74 décès dont 46 en maisons de retraite

Séqu'Anse culturelle

Deux spectacles, d'ici l'été, dans la saison culturelle, en mars et en mai. – deux épopées artistiques fantastiques. Rendez-vous sur  <https://service-culturel-anse.mapado.com/> ou à l'Infothèque.


☛ **Samedi 28 mars – Zwaï** - Une bulle de poésie. Ils sont deux, rêvent d'aller toujours - plus haut - et de jouer avec les règles de l'équilibre. A la croisée du cirque, du théâtre ou de la musique.... Une bouffée poétique... teintée d'une énergie folle !

☛ **Samedi 16 mai - Revisiting Afrique** - Lionel Martin, Sangoma Everett, Abdou'Nogom, ce spectacle propose une relecture de l'album mythique de Count Basie « Afrique ». D'où venons-nous ? Quelles sont les racines de la musique ? Questions à l'origine du projet du saxophoniste Lionel Martin qui en s'associant au batteur Sangoma Everett découvre l'Ethiopie. Une soirée pleine d'énergie puisqu'elle associera un troisième artiste, Abdou'Nogom, danseur. La musique et le corps, le corps et la musique. Trois tableaux : « Mother Africa » (danse, saxophone), « Revisiting Afrique » (saxophone, batterie) et « Love flower » (trio danse, saxophone, batterie pour une soirée unique.

10^e Forum 1^{er} emploi jeunesse samedi 15 février à Ansolia

La commune de Anse organise son dixième forum 1^{er} emploi jeunesse le samedi 15 février 9 h à 13 h à Ansolia (parking 778 avenue de l'Europe). Les objectifs de ce forum sont de mettre en relation les jeunes (de 17 à 25 ans) de la commune avec des entreprises afin de les aider à trouver leur premier emploi...
☎ 04.74.67.03.84.

Plage du Colombier

Comme chaque année la commune de Anse propose aux jeunes Ansois des emplois d'été à la plage du Colombier. Les inscriptions se feront le samedi 15 février à Ansolia dans le cadre du forum 1^{er} emploi jeunesse. Si vous êtes intéressé(e) et que vous aurez au moins 17 ans le jour de votre embauche merci de venir avec votre **lettre de motivation**, votre **curriculum vitae** et vos **disponibilités**. Ces emplois concernent les périodes suivantes : en juin les samedis et dimanches et en juillet et août tous les jours. Cette année la saison débutera le samedi 6 juin 2020 et se finira le dimanche 30 août 2020. Les dossiers complets peuvent aussi être déposés en mairie jusqu'au 31 mars, à l'accueil, par courrier ou par mail  contact@mairie-anse.fr (les dossiers déposés lors du forum seront traités en priorité).

Je fais un don fléché pour la restauration du château des Tours

La ville de Anse a réalisé une première phase de restauration en 2006-2008 pour laquelle elle a obtenu le prix national des Rubans du Patrimoine en 2010. Aujourd'hui, la Commune a la responsabilité de sécuriser

les abords du château et de finir de sauvegarder cet édifice classé monument historique. Les travaux portent sur la restauration de la partie centrale du château : la charpente, la couverture de 150 m², le retrait de la dalle béton au 3^e étage, la façade et la réfection des murs intérieurs et extérieurs. La volonté est de renforcer l'ouverture de cet espace aux Ansois par le biais des associations et d'accueillir des événements, dans un lieu chargé d'histoire, afin d'optimiser sa valorisation et de développer le volet éducatif.

Le mécénat est l'affaire de tous : **Faites votre don qui ira directement pour votre château des tours en versant à la fondation du patrimoine.** Renseignements sur www.mairie-anse.fr/Ma Mairie/Mécénat.

La Médiathèque Albert-Gardoni en février

☛ **2019 : partenariat Médiathèque / CCAB**, cette année, trois projets sont proposés aux écoles primaires René-Cassin et Marcel-Pagnol en partenariat avec le CCAB. Des ateliers de théâtre, des ateliers de travaux manuels, de la lecture à haute voix etc....

☛ **Une auteure – illustratrice à la médiathèque, le mercredi 5 février à 14 h 30** : Laetitia Le Saux, illustratrice de nombreuses albums pour enfants notamment édités par la maison d'éditions Didier jeunesse, propose **un atelier de dessin, découpage et peinture** en lien avec les albums *Tu te crois le lion ?*, *La Culotte du Loup*, *Purée de cochons* et *Boucle d'Ours*. Les enfants inventeront et dessineront un animal en lien avec les albums présentés, puis ils peindront leur animal et le colleront dans un décor. Durée : 1 h 30- A partir de 6 ans - Sur inscription à partir du 21 janvier.

15 h-17 h 30 : Vente de livres Laetitia Le Saux en partenariat avec la librairie La Maison Jaune L'accueil de cette auteure s'inscrit dans le cadre d'une action menée avec l'école maternelle publique Ninon-Vallin où Laetitia Le Saux sera présente les jeudi et vendredi.

☛ **Perlette raconte...** : rendez-vous le **samedi 8 février, dès 10 h 15** pour les enfants (à partir de 3 ans) accompagnés de leurs parents. Thème du jour « Perlette adore s'amuser en jouant avec ses amis »

☛ **A tout p'tits petons, le rendez-vous des bébés ! Samedi 15 février de 10 h à 10 h 30**, Des histoires, comptines pour le tout petit, sur le thème des doudous ! Attention, une fois l'animation commencée, le public ne peut plus accéder à l'espace et ce pour la qualité d'écoute des petits. Merci de votre compréhension.

☛ **C'est les vacances à la médiathèque !** La médiathèque Albert-Gardoni est ouverte durant les congés de février aux jours et horaires habituels.

Histoires sur les filles et les garçons, mercredi 4 mars à 16 h. Entrée libre. A partir de 5 ans.

Bidouille et débrouille revient ! Samedi 7 mars de 10 h 30 à 11 h 30. Sur inscription à partir du 18 février – 6 places – Age : 7 ans

La médiathèque propose aux enfants à partir de la littérature jeunesse d'éveiller leur créativité et leur imaginaire. Lecture et atelier créatif sont au rendez-vous ! **A la découverte de Joëlle Jolivet, illustratrice jeunesse, et de la linogravure.**

☛ **A tout savoir(s)** : l'animation dont vous êtes le héros ! Partagez votre passion ou votre savoir-faire avec les publics de la médiathèque le **samedi 8 février entre 11 h et 12 h**, l'association ACP (Art, Civilisation

et Patrimoine) vous dévoile les **secrets du château des tours** ! Mais aussi des infos sur la restauration actuelle, les découvertes nombreuses Entrée libre.

Toutes les informations et nos services sur le site Internet mediatheque.mairie-anse.fr.

L'association de pêche d'Anse communique

Avec pour objectif de développer la pêche sportive des carnassiers sur le lac du Colombier, en parfait accord avec les autres activités, telles que la baignade, la plongée, le paddle, etc, l'association a obtenu 2 arrêtés préfectoraux pour 2020 :

Le Black Bass sera en No Kill total c'est à dire que tout poisson pris, quelle que soit sa taille, devra être remis à l'eau immédiatement. Cela permettra que nos efforts d'empoisonnements et de création d'habitats puissent porter leurs fruits.

Pour préserver les meilleurs reproducteurs sera instauré pour le brochet une fenêtre de capture 50-70 cm qui permet éventuellement de garder un poisson par jour compris dans cette fenêtre. Cela veut dire que tout brochet d'une taille inférieure à 50 cm et supérieure à 70 cm inclus devra être remis à l'eau de suite.

Nos cartes sont en vente chez Nicolas Pêche à Anse ou sur internet par le site www.cartedepeche.fr

L'Assemblée Générale se tiendra le Dimanche 16 février à 10 h salle Lucien-Blanchard.

Sur le nouveau site cartographique Geopêche, retrouvez tous les parcours avec de nombreuses informations utiles <https://map.geopeche.com/69>

Nos coordonnées ☎ 06.61.64.54.32

✉ aappmaanse@yahoo.fr Facebook : AAPPMA ANSE.

L'association 2CEA (Centre Culturel d'Expressions Artistiques) communique

L'association ouvre prochainement un **Atelier d'écriture et d'un Atelier de carnet créatif pour adultes**, avec Mary Grea, auteure et formatrice en écriture créative et narrative, le samedi de 9 h 30 à 11 h 30. Renseignements ☎ 06.64.19.72.01 ou ✉ greamarieange@yahoo.fr »

Le **Stage de Poterie-Sculpture Adultes** se déroulera le mercredi 5 février (10 h-16 h)

Renseignement et inscriptions ☎ 06.08.43.31.14

✉ 2cea.anse.chateau@gmail.com

Collecte des ordures ménagères

Collecte des ordures ménagères : les mardis 4 – 11 – 18 et 25 février et les vendredis 7 – 14 – 21 et 28 février

Collecte sélective (bac à couvercle jaune) Anse : les lundis 3 et 17 février

et pour Hameau de Graves sur Anse le mercredi 12 et 26 février.

Médecins de garde

Les gardes de week-end et de nuit sont intégralement assurées par la **MAISON MEDICALE DE VILLEFRANCHE** – 114 rue de Belleville.

Il est nécessaire d'appeler la Maison Médicale de garde avant de se présenter ☎ 04.74.62.15.15.

Les horaires d'ouverture de la Maison Médicale sont :

du lundi au vendredi de 20 h à minuit

le samedi de 12 h à minuit

le dimanche de 8 h à minuit

En dehors de ces horaires, appeler le 15.

Pharmaciens de garde

Contactez le service Résogardes au ☎ 32 37

Infos jeunes

C.M.P. (Centre Médico Psychologique) adulte – 278 rue de l'Ancienne Distillerie - Gleizé ☎ 04.74.68.06.69.

Pédo-psychiatrie – 2 rue du Père Ogier ☎ 04.74.09.96.80

Centre de Planification et d'Education Familiale – 29 boulevard Burdeau à Villefranche-sur-Saône, rendez-vous au ☎ 04.74.65.54.84

La Maison des Ados : accueil gratuit et confidentiel des ados et jeunes de 12 à 25 ans, avec ou sans rendez-vous ; 22 rue Dessaigne à Villefranche-sur-Saône ☎ 04.74.60.59.00 ✉ contact@mda-villefranche.fr. Horaires : lundi, mardi, jeudi de 14 à 18 h ; mercredi de 14 à 19 h et vendredi de 14 à 16 h.

Mission Locale : accompagnement personnalisé des 16 / 25 ans sortis du système scolaire dans les domaines de la formation, de la recherche d'emploi et le soutien social, les mardis sur rendez-vous ☎ 04.74.02.91.50

Permanence en Mairie

Conciliateur de justice : deux mardis par mois de 9 h à 12 h sur rendez-vous ☎ 04.74.67.03.84

Permanence UFC Que Choisir : un litige de consommation avec un professionnel ? Un conseiller UFC Que choisir peut vous recevoir sur rendez-vous pour examiner votre dossier un samedi matin en Mairie. ☎ 07.82.07.83.67 (entre 16 h et 19 h).

Permanence Info-energie, conseils techniques et financiers, gratuits et indépendants sur la rénovation énergétique, les économies d'énergie et les énergies renouvelables. 4^e mardi du mois de 9 h 30 à 16 h 30 au Domaine des Communes - 1277 route des Crêtes. Sur rdv ☎ 04 37 48 25 90

Horaire marché

Les vendredis de 7 h 30 à 12 h 30, avenue de Brienne (vers la Mairie)

ETAT CIVIL

Naissances

(Seuls les enfants dont les parents ont donné leur consentement sont mentionnés)

Lilian MONNOT né le 23 septembre

Elise BOUVIER née le 26 novembre

Décès

Jeanne Georgette Renée CHASSERY ép. BERTRAND décédée le 23 décembre à Trévoux (83 ans)

Anne Marie Denise BRUAS décédée le 26 décembre à Anse (65 ans)

Angélo Albert DAL-GOBBO décédé le 28 décembre à Trévoux (84 ans)

Robert Paul MALINGE décédé le 2 janvier à Arnas (74 ans)

Yvette Janine Cécile PARIZOT ép. BROCHET décédée le 4 janvier à Castelnau-le-Lez (91 ans)

Emile Joseph CASALGRANDI décédé le 6 janvier à Trévoux (85 ans)

Marie Joséphine PONCET ép. MINOT décédée le 7 janvier à Gleizé (97 ans)

Hubert Marie James RICHARD décédé le 9 janvier à Anse (94 ans)

Yvette Jeanine SEJALON ép. CHABRIER décédée le 15 janvier à Gleizé (80 ans)

Directeur de la Publication : Daniel Pomeret

Rédacteur en Chef : Pascale Anthoine

Secrétaire de Rédaction : Valérie Albaret

Tirage à 3300 exemplaires

Impression : Imprimerie Caladoise

Mairie d'Anse : lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et samedi de 9 h à 12 h (état civil uniquement)

☎ 04 74 67 03 84 – Fax : 04 74 67 15 72

Mail Mairie : contact@mairie-anse.fr

Site : www.mairie-anse.fr

Mail pour Anse Infos : valbaret@mairie-anse.fr

Diffusion gratuite – Reproduction même partielle interdite